

Conseil d'UFR STAPS plénier du 23 mai 2024

Extrait de décisions

Présent.e.s : Vincent DRU, Giovanni DEMARCO, Tarak DRISS, Thibaut BROUILLET, Nathalie LEROUX, Alexandre COUTTE, Philippe VANWALLEGHEM, Frédéric OLIVARI, Clotilde DANET, Armelle POREE, Tom BARTHES.

Représenté.e.s (procuration) : Olivier LE NOE pour Nathalie LEROUX, Patrick TRABAL pour Nathalie LEROUX, Joël CRETENET pour Philippe VANWALLEGHEM.

Invité.e.s : Julie DEMESLAY (Directrice Adjointe), Virginie DUBOIS (Responsable Scolarité), Sylvie MARTIN (co-directrice ED 566), Mélanie TERZIAN (Assistante de Direction).

Le Directeur, Monsieur Vincent DRU, ouvre la séance à 13h35.

1- Vote calendriers dérogatoires LP IS-DSMS et master MEEF

Calendrier universitaire voté en CFVU et au CA du 29 avril.

Argumentaires et fonctionnements des calendriers dérogatoires de la Licence Professionnelle IS-DSMS et du Master MEEF et DU MEEF identiques à l'an passé.

- Masters 1 et 2 MEEF : reproduction du calendrier de l'an passé, compte tenu de l'organisation de l'INSPE et de la date du concours du CAPEPS.

DU EPS : le calendrier est identique à celui du Master 2 MEEF, à la différence qu'il n'y a qu'une seule session de jury en juillet. Pour information, les étudiants qui ont suivi le DU sont plus admissibles au CAPEPS. 2 étudiants sur 3 ont d'ailleurs été admissibles.

Les calendriers dérogatoires sont également nécessaires pour les stagiaires de la Formation Continue.

Il est à noter que nous sommes dans l'attente des informations concernant la Réforme du CAPEPS, que nous pourrions recevoir avant l'été.

Vote à main levée du calendrier dérogatoire du Master 1 et 2 MEEF et DU MEEF :

13 voix POUR

1 Abstention

0 Contre

- Licence Professionnelle IS-DSMS : reproduction du calendrier de l'an passé. La modification tient essentiellement au fait qu'il faut donner plus de temps au stage qui constitue la pièce maîtresse de la formation.

Vote à main levée du calendrier dérogatoire de la Licence Professionnelle IS-DSMS:

13 voix POUR

1 Abstention

0 Contre

Fin du CUFR à 14h10.